



[Cartographie de la législation sur la pêche dans les voies hydrauliques wallonnes](#)

[Fiche dans le Géoportail de la Wallonie](#)

Cette couche de données spatialisée la législation relative au droit de pêche et ses modalités d'exercice sur les voies hydrauliques et leurs dépendances.

Le Service de la Pêche du Département Nature et Forêt (DNF-SP) souhaite promouvoir, harmoniser et faciliter la compréhension des textes légaux relatifs à la pêche fluviale envers le grand public et plus particulièrement les pêcheurs. C'est la raison pour laquelle il propose cette cartographie de la législation relative au droit de pêche.

Cette couche de données explicite et spatialisée la législation relative au droit de pêche sur les voies hydrauliques et leurs dépendances pour lesquelles le droit de pêche est public (article 3 du Décret du 27 mars 2014 relatif à la pêche fluviale, à la gestion piscicole et aux structures halieutiques). Elle transcrit également l'adaptation au contexte local et actualisation(s) de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 8 décembre 2016 relatif aux conditions d'ouverture et aux modalités d'exercice de la pêche.

Les cours d'eau wallons et pièces d'eau pour lesquels le Décret du 27 mars 2014 relatif à la pêche fluviale s'applique (cfr. Article 1er), et dont font partie les voies hydrauliques, ont été répartis en trois types de zones d'eaux selon leur morphologie et leur contexte piscicole. On y trouve :

- Les zones d'eaux vives où l'on va retrouver des espèces rhéophiles (adaptées aux eaux courantes) et principalement salmonicoles.
- Les zones d'eaux mixtes où l'on va retrouver principalement des espèces rhéophiles cyprinicoles, salmonicoles et des carnassiers.
- Les zones d'eaux calmes où l'on va retrouver principalement des espèces limnophiles (adaptées aux eaux lentes) cyprinicoles et des carnassiers.

Les pratiquants souhaitant pêcher dans ces cours d'eau et pièces d'eau doivent être en possession et porteurs d'un permis de pêche régulier de la Région wallonne de l'année en cours.

Conjointement, dans un but de protection des poissons mais également en respect d'autres usages des voies hydrauliques, des zones où la pêche est autorisée et où la pêche est interdite ont été définies. C'est le cas notamment à proximité de certains barrages, des dispositifs créés pour la libre circulation des poissons, dans certaines frayères et noues, dans les écluses, ... (cfr. Article 5,6 de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 8 décembre 2016 relatif aux conditions d'ouverture et aux modalités d'exercice de la pêche).

Il en est de même pour le prélèvement de poissons et écrevisses qui peut être interdit ou autorisé selon l'endroit, l'espèce, voir l'heure à laquelle on pêche. Ce prélèvement sera par exemple interdit en dehors du lit principal de certains cours d'eau, en cas de pêche nocturne, ... (cfr. Article 12,13 de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 8 décembre 2016 relatif aux conditions d'ouverture et aux modalités d'exercice de la pêche).

De ces faits, les règles régissant la pêche peuvent être différentes de jour et de nuit. Cette couche de données, permet donc d'appréhender ces deux aspects au travers des deux légendes :

1. La première représentation concerne la pratique de la pêche de jour et est répartie en trois types de couleurs. Le rouge qui concerne les zones d'interdiction de pêche ; trois gradients de bleu représentant les zones d'eaux où la pêche est autorisée ; lorsque ces gradients de bleu sont hachurés de lignes oranges, le prélèvement de poissons et écrevisses est interdit.
2. La seconde concerne la pratique de la pêche nocturne de la carpe commune. Les couleurs utilisées suivent le même principe que la pratique de la pêche de jour.

Pour information, est défini comme tel :

- Le prélèvement : Le poisson ou l'écrevisse capturé par un pêcheur, qui n'est pas immédiatement remis libre et vivant sur le lieu même où il a été pêché. A cet effet, un poisson ou écrevisse pêché et détenu en captivité dans n'importe quel contenant, même si cette capture sera remise à l'eau à la fin de l'activité, est considéré comme un prélèvement.
- La pêche de jour : la pêche pratiquée entre une heure avant l'heure officielle du lever du soleil jusqu'à une heure après l'heure officielle du coucher du soleil. Selon l'annuaire de l'Observatoire Royal de Belgique (Uccle).
- La pêche de nuit : la pêche pratiquée entre une heure après l'heure officielle du coucher du soleil jusqu'à une heure avant l'heure officielle du lever du soleil. Selon l'annuaire de l'Observatoire Royal de Belgique (Uccle).

Des mises à jour régulières seront réalisées.

Simple

Identification info

Alternate title	Carto législation pêche
------------------------	-------------------------

Date (Creation)	2020-01-01		
Date (Revision)	2022-06-14		
Date (Publication)	2022-06-14		
Citation identifier	http://geodata.wallonie.be/id/2ec01747-2db3-4afd-9712-349c891564cb		
Citation identifier	BE.SPW.INFRASIG.GINET/LEGIS_PECHE__VOIES_HYDRAUL		
Credit	Sources des données : Service public de Wallonie		
Status	On going		
Point of contact	Role	Organisation	Electronic mail address
	Point of contact	Helpdesk carto du SPW (SPW - Secrétariat général - SPW Digital - Département Données transversales - Gestion et valorisation de la donnée)	helpdesk.carto@spw.wallonie.be
	Custodian	Direction de la Chasse et de la Pêche - Service Pêche (SPW - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement - Département de la Nature et des Forêts - Direction de la Chasse et de la Pêche)	sp.dnf.dgame@spw.wallonie.be
	Owner	Service public de Wallonie (SPW)	helpdesk.carto@spw.wallonie.be
	Processor	Cellule SIG du SPW ARNE (SPW - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement - Département de l'Étude du milieu naturel et agricole - Direction de la Coordination des Données)	sig.dgame@spw.wallonie.be
Spatial representation type	Vector		
Spatial resolution			
Equivalent scale			
Denominator	10000		
Topic category	<ul style="list-style-type: none"> • Biota • Environment • Inland waters 		
Extent			
Description	Region wallonne		



Maintenance and update frequency	Irregular
Thèmes du géoportail wallon	<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme et loisir • Eau
GEMET themes	<ul style="list-style-type: none"> • tourisme • pêche • législation • politique environnementale • eau • zones naturelles, paysages, écosystèmes
GEMET	<ul style="list-style-type: none"> • information législative • législation régionale • pêche à la ligne • tourisme • environnement • permis de pêche • poisson • berge • saison • protection des animaux • récréation • loisirs • loisirs locaux • pêche en eau douce • législation en matière de préservation de la nature
Mots-clés InfraSIG	<ul style="list-style-type: none"> • BDInfraSIG • PanierTelechargementGeoportail • Open Data • DGO3_CIGALE • WalOnMap • Reporting INSPIRENO
Theme	<ul style="list-style-type: none"> • pêche • barrage • cours d'eau • poisson • faune piscicole • bassin hydrographiques • habitat aquatique • passe à poissons • voie navigable • environnement • voies hydrauliques • halieutique
Thèmes ODWB	<ul style="list-style-type: none"> • Sport, Loisirs

Resource constraints

Access constraints	License
Use constraints	License
Other constraints	ACCÈS : Les conditions générales d'accès s'appliquent (http://geoportail.wallonie.be/files/documents/ConditionsSPW/DataSPW-CGA.pdf)

Other constraints

UTILISATION : Les conditions générales d'utilisation s'appliquent (<http://geoportail.wallonie.be/files/documents/ConditionsSPW/DataSPW-CGU.pdf>)

Resource constraints

Use limitation	Le présent projet est actuellement en phase d'essai. Celui-ci a pour but d'améliorer le produit. Il sera déclaré valide dans les prochains mois. Toute question ou suggestion peut être adressée au gestionnaire de la donnée.
Use limitation	! Information importante : Cette couche de données n'a aucune valeur légale et existe uniquement à titre d'information. De même, celle-ci ne traite que la matière pêche. En cas de contestation sur l'application des règles, il est de la responsabilité de l'utilisateur de se référer au Moniteur belge en ce qui concerne le cadre légal régissant la pêche en Région wallonne, mais également des autres cadres légaux adhérents ou inhérents à l'environnement dont l'utilisateur fera usage.

Associated resource

Association Type	Cross reference
Metadata Reference	<ul style="list-style-type: none"> • Voies hydrauliques en Région wallonne - Série
Language	Français
Character encoding	UTF8

Content Information

Title	Modèle de données
Website	Modèle de données Structure de la donnée

Distribution Information

Distribution format	<ul style="list-style-type: none"> • ESRI Shapefile (.shp) • OGC GeoPackage (.gpkg) • ESRI File Geodatabase (.fgdb) 						
Distributor contact	<table border="0"> <thead> <tr> <th>Role</th> <th>Organisation</th> <th>Electronic mail address</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Distributeur</td> <td>Service public de Wallonie (SPW)</td> <td>helpdesk. carto@spw. wallonie.be</td> </tr> </tbody> </table>	Role	Organisation	Electronic mail address	Distributeur	Service public de Wallonie (SPW)	helpdesk. carto@spw. wallonie.be
Role	Organisation	Electronic mail address					
Distributeur	Service public de Wallonie (SPW)	helpdesk. carto@spw. wallonie.be					
Ordering instructions	Si votre demande porte sur un format spécifique de donnée ou une partie spécifique du territoire, veuillez suivre les instructions d'obtention d'une copie physique d'une donnée détaillées sur https://geoportail.wallonie.be/telecharger . L'utilisation des géoservices est à privilégier.						
OnLine resource	Application WalOnMap - Toute la Wallonie à la carte Application cartographique du Geoportail (WalOnMap) qui permet de découvrir les données géographiques de la Wallonie.						
OnLine resource	Service de visualisation ESRI-REST Adresse de connexion au service de visualisation ESRI-REST de la Cartographie de la législation sur la pêche dans les voies hydrauliques wallonnes.						
OnLine resource	Service de visualisation WMS Adresse de connexion au service de visualisation WMS de la Cartographie de la législation sur la pêche dans les voies hydrauliques wallonnes.						
OnLine resource	Site web législations pêche Site web reprenant les diverses législations relatives à la pêche en Wallonie.						
OnLine resource	Site web Maison de la Pêche						

	Site d'information sur la pêche en Wallonie : réglementations, informations sur la pratique, ressources pédagogiques, etc.
OnLine resource	Site web Permis de pêche de Wallonie Guichet officiel de vente en ligne des permis de pêche de Wallonie.
OnLine resource	Documentation sur l'utilisation des données Documentation sur l'utilisation des données
OnLine resource	Télécharger au format OGC GeoPackage (.gpkg) Télécharger au format OGC GeoPackage (.gpkg) en Lambert belge 2008 (EPSG 3812)
OnLine resource	Télécharger au format OGC GeoPackage (.gpkg) Télécharger au format OGC GeoPackage (.gpkg) en Lambert belge 72 (EPSG 31370)
OnLine resource	Télécharger au format ESRI Shapefile (.shp) Télécharger au format ESRI Shapefile (.shp) en Lambert belge 2008 (EPSG 3812)
OnLine resource	Télécharger au format ESRI Shapefile (.shp) Télécharger au format ESRI Shapefile (.shp) en Lambert belge 72 (EPSG 31370)
OnLine resource	Télécharger au format ESRI File Geodatabase (.fgdb) Télécharger au format ESRI File Geodatabase (.fgdb) en Lambert belge 2008 (EPSG 3812)
OnLine resource	Télécharger au format ESRI File Geodatabase (.fgdb) Télécharger au format ESRI File Geodatabase (.fgdb) en Lambert belge 72 (EPSG 31370)

Resource lineage

Statement	<p>La définition des périmètres des voies hydrauliques et leurs dépendances, repose sur l'extraction de données vectorielles de l'IGN 2020 (TOP10Vector). Ces polygones ont ensuite été découpés en fonction de leurs limites administratives (cours d'eau, sous-bassins hydrographiques, triages piscicoles du DNF), limites physiques (ponts, souterrains) et les découpages légaux de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 8 décembre 2016 relatif aux conditions d'ouverture et aux modalités d'exercice de la pêche (zones d'interdictions de pêche, prélèvement, lit principal et zones d'eaux). Les polygones ont été analysés et validés en janvier 2020 puis en mars 2021 (suites aux modifications de l'arrêté) par les agents du Service de la Pêche. Ceux-ci feront l'objet d'actualisations régulières entre autre lors de publications au Moniteur belge de nouveaux arrêtés d'exécution du Décret du 27 mars 2014 relatif à la pêche fluviale, à la gestion piscicole et aux structures halieutiques. Les avis et remarques de tout utilisateur pourront être pris en compte lors de ces mises à jour. Merci de mentionner dans ce cas l'identifiant du polygone concerné.</p>
Hierarchy level	Dataset

Reference System Information

Identifiant

Code	EPSG:3812
Description	ETRS89 / Belgian Lambert 2008 (EPSG:3812)

Metadata

Metadata identifier	urn:uuid/2ec01747-2db3-4afd-9712-349c891564cb		
Language	Français		
Character encoding	UTF8		
Contact	Role Point of contact	Organisation Direction de la Chasse et de la Pêche - Service Pêche (SPW - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement - Département de la Nature et des Forêts - Direction de la Chasse et de la Pêche)	Electronic mail address sp.dnf. dgarne@spw. wallonie.be

Type of resource

Resource scope	Dataset
Name	Couche de données thématiques
Metadata linkage	https://metawal.wallonie.be/geonetwork/srv/api/records/2ec01747-2db3-4afd-9712-349c891564cb
Date info (Revision)	2023-06-20T07:23:31.817Z
Date info (Creation)	2020-03-26T08:00:00

Metadata standard

Title	ISO 19115
Edition	2003/Cor 1:2006

Overviews



Legislationpeche_VH.png

Pêche de jour / Zone d'eaux / Prélèvement	
	Autorisée, excepté des ponts et passerelles / Calmes / Prélèvement autorisé
	Autorisée, excepté des ponts et passerelles / Calmes / Prélèvement interdit
	Autorisée, excepté des ponts et passerelles / Mixtes / Prélèvement autorisé
	Autorisée, excepté des ponts et passerelles / Mixtes / Prélèvement interdit
	Autorisée, excepté des ponts et passerelles / Vives / Prélèvement autorisé
	Interdite
Pêche de nuit	
	Carpe autorisée, prélèvement interdit
	Interdite

Legislationpeche_VH_Legende.png

[Fiche dans le Géoportail de la Wallonie](#)

Provided by

